



Pièces à fournir Année scolaire 2023 - 2024

Liste des pièces à fournir pour les Inscriptions

Merci de joindre impérativement à la fiche d'inscription toutes les pièces suivantes.
Si votre dossier est incomplet l'inscription ne sera pas validée et nous ne pourrons pas vous délivrer de certificat de scolarité.

Pièces obligatoires pour le dossier d'inscription	Reçues
2 photos d'identité récentes	<input type="checkbox"/>
2 photocopies recto-verso de la pièce d'identité en cours de validité	<input type="checkbox"/>
La copie de toutes les pages renseignées du ou des livret(s) de famille	<input type="checkbox"/>
2 RIB (Relevé d'Identité Bancaire), avec au dos le nom, prénom et classe de l'élève	<input type="checkbox"/>
L'attestation d'assurance scolaire (valable du 1er septembre 2023 au 31 août 2024)	<input type="checkbox"/>
Attestation de sécurité sociale au nom et prénom de l'élève ainsi que la carte vitale	
L'EXEAT (<i>certificat de fin de scolarité à réclamer à votre collège ou lycée d'origine</i>), sauf pour les élèves issus du Lycée Professionnel Agricole du Robert	<input type="checkbox"/>
Une photocopie du dernier diplôme obtenu et/ou du relevé de notes si examen passé en juin de l'année scolaire en cours	<input type="checkbox"/>
2 copies de l'attestation de recensement ou de participation à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté) <i>A effectuer à partir de 16 ans dans la mairie de votre commune.</i>	<input type="checkbox"/>
Une copie de l'attestation ASSR 2	<input type="checkbox"/>
Une photocopie des deux pages du carnet de santé concernant les vaccinations (indiquer le nom, prénom et classe de votre enfant sur chaque page)	<input type="checkbox"/>
Certificat médical d'aptitude ou d'inaptitude aux travaux pratique et à l'Éducation Physique et Sportive (<i>document joint au dossier d'inscription</i>)	<input type="checkbox"/>
La fiche « droit à l'image » (<i>document joint au dossier d'inscription</i>)	<input type="checkbox"/>
Les fiches d'urgence et de santé (<i>documents joints au dossier d'inscription</i>)	<input type="checkbox"/>
Pour les parents divorcés/ séparés, la copie intégrale du jugement ou de l'ordonnance de non-conciliation indiquant à qui est confié l'enfant	<input type="checkbox"/>
Attestation de prise en charge du Conseil Départemental (en cas de placement de l'élève)	<input type="checkbox"/>

"La loi n°78-17 du 06/01/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données à caractère personnel vous concernant auprès de l'organisme qui a traité votre demande."